

Résultats définitifs de la session 2018 - Diplôme National du Brevet (DNB) - - Académie de Grenoble -

87,5% des candidats grenoblois admis lors de la session de juin 2018 du DNB

⇒ **37 218 admis en 2017 36 607 admis en 2018**

Avec 41 847 candidats présents et 36 607 candidats admis, le taux de réussite au DNB est de 87,5% à la session 2018 (contre 89,5% à la session 2017 soit -2 points).

En série générale, le succès à l'examen est en recul de 2,1 points en 2018 (88,9%), après une hausse constante sur la période 2014 à 2017.

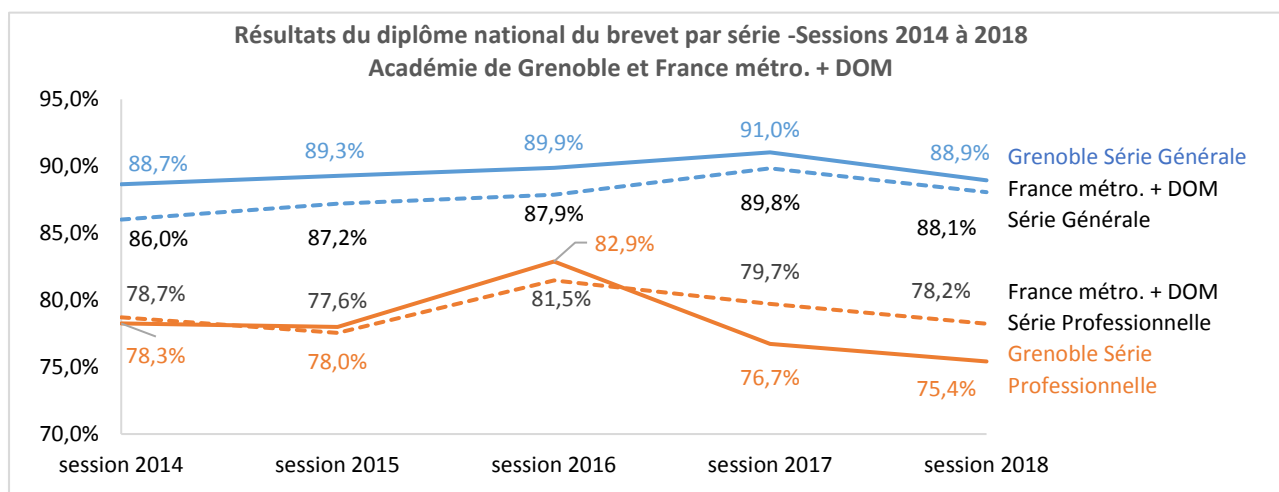
En série professionnelle, la proportion d'admis diminue pour la 2^{ème} année consécutive, -1,3 point en 2018 après -1,5 point en 2017, pour s'établir à 75,4%.

Les évolutions académiques épousent les tendances nationales : tassement de 1,7 point de la réussite en série générale en 2018 après trois années de progression et baisse de 1,5 point de succès en série professionnelle en 2018 après un recul de 1,8 point en 2017.

Ainsi, le succès des élèves de l'académie reste supérieur à la moyenne nationale en série générale, tandis qu'il est inférieur à celle-ci en série professionnelle.

Résultats du diplôme national du brevet par série - Sessions 2014 à 2018

Académie de Grenoble	Série	Session 2018				Session 2017	Session 2016	Session 2015	Session 2014
		Inscrits	Présents	Admis	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite
Académie de Grenoble	Générale	37 472	37 294	33 173	88,9%	91,0%	89,9%	89,3%	88,7%
	Professionnelle	4 708	4 553	3 434	75,4%	76,7%	82,9%	78,0%	78,3%
	Ensemble des séries	42 180	41 847	36 607	87,5%	89,5%	89,1%	88,1%	87,6%
France métropolitaine + DOM	Générale	742 264	736 807	648 919	88,1%	89,8%	87,9%	87,2%	86,0%
	Professionnelle	74 524	70 741	55 348	78,2%	79,7%	81,5%	77,6%	78,7%
	Ensemble des séries	816 788	807 548	704 267	87,2%	89,0%	87,3%	86,4%	85,4%

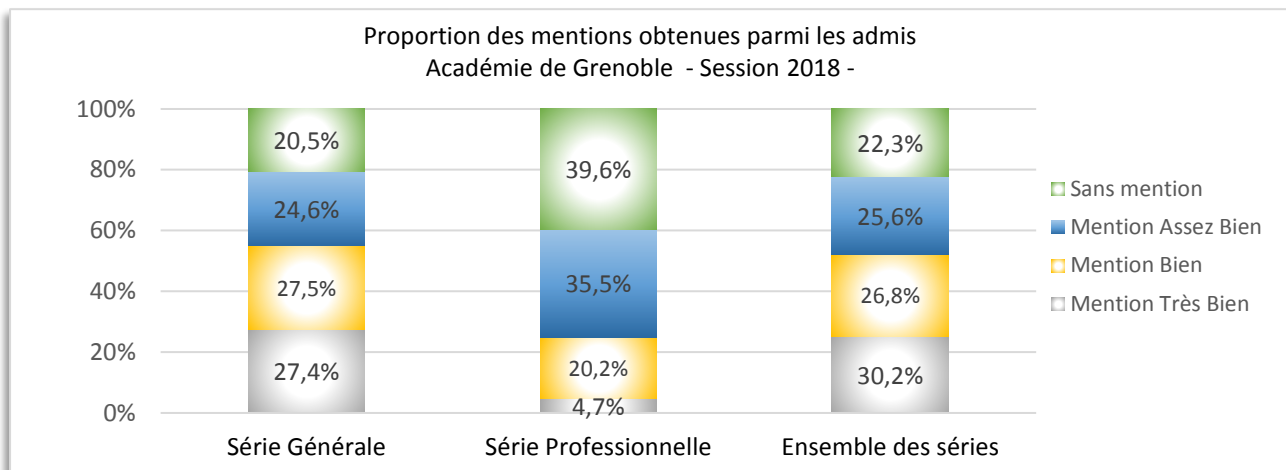


Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Résultats du diplôme national du brevet par série et mention - Session 2018 - Académie de Grenoble

Série du brevet	Présents	Admis	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Sans mention	Refusés
Série Générale	37 294	33 173	9 096	9 124	8 163	6 790	4 121
Série Professionnelle	4 553	3 434	160	694	1 219	1 361	1 119
Ensemble des séries	41 847	36 607	9 256	9 818	9 382	8 151	5 240

Sources : MENESR-DEPP (BCP)



Sources : MENESR-DEPP (BCP)

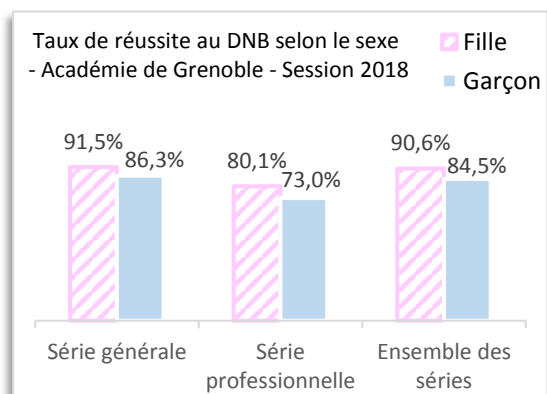
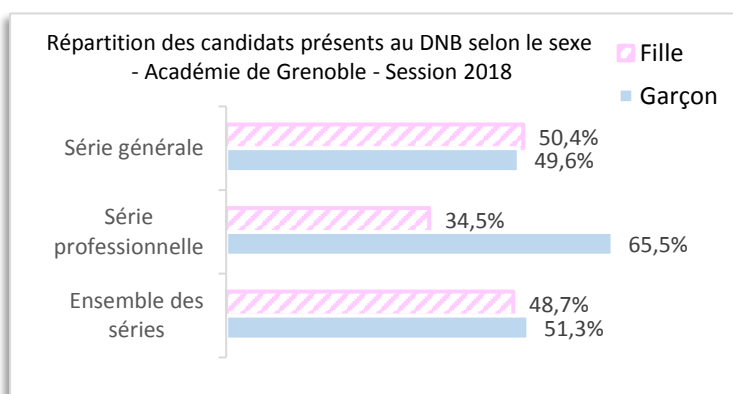
A la session 2018 plus de 79,5% des admis obtiennent une mention en série générale tandis qu'en série professionnelle, ils sont trois sur cinq (60,4%).

En série générale les mentions les plus fréquemment obtenues sont les mentions très bien et bien (27,5% et 27,4% des admis).

En série professionnelle, les proportions sont inversées avec d'avantage d'admis sans mention ou avec la mention assez bien (39,6% et 35,5%) alors que les mentions bien et très bien sont beaucoup plus basses (20,2% et 4,7%).

Ainsi, la proportion d'admis sans mention est près de deux fois plus élevée en série professionnelle qu'en série générale alors qu'à l'inverse les mentions très bien sont près de six fois moins nombreuses.

Résultats du diplôme national du brevet par série et sexe - Session 2018 - Académie de Grenoble



Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à se présenter au DNB sur l'ensemble des séries : 48,7% contre 51,3% de garçons (proportion stable par rapport à la session 2017). Elles sont plus nombreuses en série générale (50,4% du total), mais ne représentent qu'un tiers des candidats présents en série professionnelle. Quelle que soit la série présentée les filles ont une meilleure réussite à l'examen que celle des garçons : 91,5% en série générale (86,3% pour les garçons) ; 80,1% en série professionnelle (73,0% pour les garçons).

Résultats du diplôme national du brevet par série et âge - Session 2018 - Académie de Grenoble

Age*	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
14 ans et moins	4,4%	98,1%	0,2%	100,0%	4,0%	98,1%
15 ans	88,7%	91,4%	46,6%	78,9%	84,7%	90,6%
16 ans et plus	6,9%	63,6%	53,2%	72,6%	11,2%	67,3%
Ensemble des candidats	100,0%	88,9%	100,0%	75,4%	100,0%	87,5%

Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Age* : âge atteint par le candidat l'année civile de la session 2018 (soit 15 ans pour un candidat né entre 1er janvier et le 31 décembre 2003).

➤ Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle.

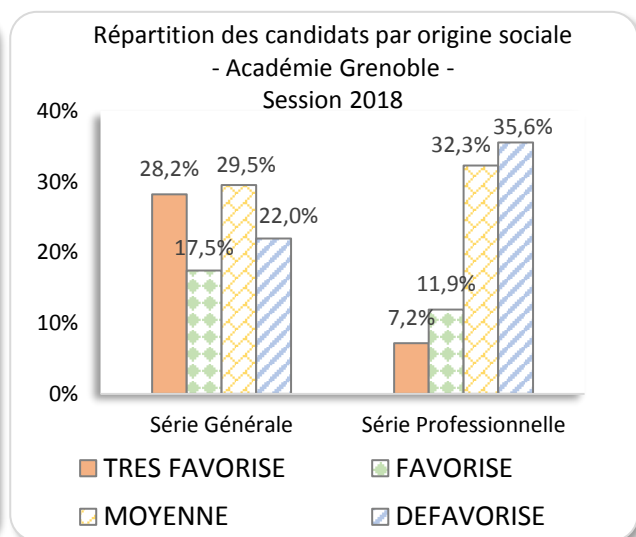
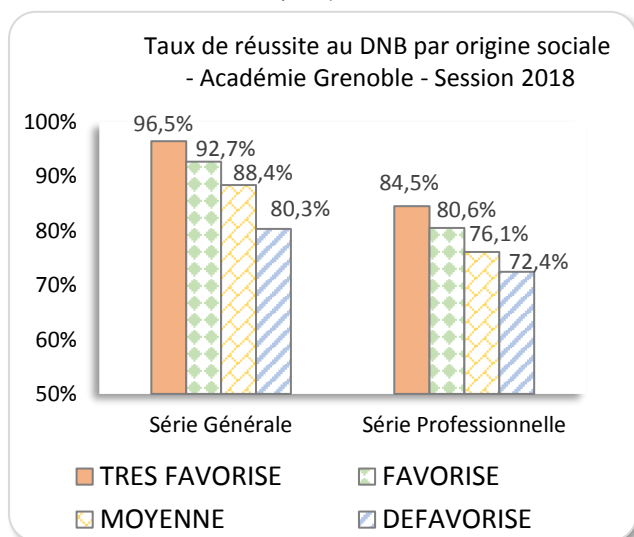
88,7% des admis en série générale ont l'âge théorique de passage du DNB soit 15 ans.

En revanche, en série professionnelle, du fait de parcours plus longs, plus de la moitié des candidats admis a 16 ans ou plus (53,2%). Les candidats les plus jeunes réussissent généralement mieux. La quasi-totalité des candidats en avance est reçue, contre moins de 7 sur 10 parmi les candidats ayant un an de retard ou plus.

Résultats du diplôme national du brevet par série et origine sociale - Session 2018 - Académie de Grenoble

Origines Sociales	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
TRES FAVORISE	28,2%	96,5%	7,2%	84,5%	26,2%	96,1%
FAVORISE	17,5%	92,7%	11,9%	80,6%	16,9%	91,8%
MOYENNE	29,5%	88,4%	32,3%	76,1%	29,8%	87,0%
DEFAVORISE	22,0%	80,3%	35,6%	72,4%	23,3%	79,1%
NON RENSEIGNE	2,8%	78,5%	13,0%	73,4%	3,8%	76,8%
Total général	100,0%	88,9%	100,0%	75,4%	100,0%	87,5%

Sources : MENESR-DEPP (BCP)



Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée réussissent mieux que les autres candidats.

Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats les plus favorisés et les candidats défavorisés est de plus de 16 points.

CHAMP ET DEFINITION :

DNB : Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Champ : Tous les candidats présents à l'examen du DNB en 2018. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, en formation continue, en formation à distance ou candidat individuel.

Taux de réussite : Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance, dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

Présent : Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

L'origine sociale est construite à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2018, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 2003. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 2003, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 2003. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteure : Isabel Ferreira-Pires

Réf chrono n° : 2019 - 134

Site web académique :

<http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html>

SESPAG (Service d'Etudes Statistiques
de la Performance et l'Analyse de
Gestion)

Contact : 04.76.74.76.26

Mail : ce.sespag@ac-grenoble.fr

POUR L'ÉCOLE

DE LA CONFIANCE